

# Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Vert

## Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux mille vingt-et-un, le mercredi dix mars à dix-huit heures trente, sous la Présidence de Monsieur Francis LAFAYE, les membres du comité syndical issus des conseils communautaires des communautés membres, se sont réunis à distance, par visioconférence/audioconférence, sur la convocation qui leur a été adressée le lundi premier mars par le Président du Syndicat Mixte.

Nombre de membres en exercice : 30  
 Nombre de présents : 19  
 Nombre de votants : 19

Abstention : -  
 Pour : 19  
 Contre : -

Étaient présents :

<b>Comité syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Vert du 10 mars 2021</b>					
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Présent</b>	<b>Excusé</b>	<b>Procuration à...</b>	<b>Suppléé par...</b>
AUGEIX	Michel	x			
BALABEAU	Jérôme	x			
BANCHIERI	Philippe	x			
BERNARD	Francine	x			
CAILLAUD	Philippe	x			
CASANAVE	Laurent	x			
COUVY	Jean-Paul	x			
DECARPENTRIE	Françoise	x			
DEGLANE	Christine				
DEVARS	Pascal		x		
DUCROCQ	Corinne	x			
FAURE	Michèle				
HERMAN	Nadine	x			
JOUEN	Pascal				
JUGE	Jean-Claude	x			
LACHAUD	Patrick	x			
LAFAYE	Francis	x			
LAGRENAUDIE	Yannick	x			
LAMONERIE	Bruno				
LANDAIS	Anémone	x			
LIMERAT	Bruno	x			
MARTINOT	Claude				
MECHINEAU	Pascal	x			
OUISTE	Alain				
PAGES	Didier	x			
PRUNIER	Jean-Pierre				
RAYNAUD	Michel				
SAUTREAU	Jean-Michel				
SAVOYE	Gérard				
SEDAN	Annie	x			
		19	1	0	0

Secrétaire de séance : Anémone LANDAIS

Objet : Budget 2021

AR PREFECTURE

024-200068260-20210310-2021031009-DE  
 Regu le 11/03/2021

**Objet : Budget 2021**

Vu les articles L. 2311-1 à L. 2343-2 et R.2311-1 à D.2343-10,  
Vu les articles L. 5711-1 à L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2021,  
Après avoir entendu les sommes énoncées en section de fonctionnement et d'investissement pour le budget 2021,

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

- Décide d'adopter le budget 2021, chapitre par chapitre, et selon leurs montants figurant dans celui-ci.

Ledit budget s'équilibrant et s'élevant :

- En recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de : 131 660,74 €
- En recettes et dépenses d'investissement à la somme de : 178 597 €
- Total du budget 2021 à 310 257,74 €



Le Président,  
Francis LAFAYE

*Fait et délibéré, les jour mois lieu et an que dessus. Au registre sont les signatures.*

*Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture*

*Pour copie conforme,*

*Publié et Affiché le*

AR PREFECTURE

024-200068260-20210310-2021031009-DE  
Regu le 11/03/2021